

de chaque côté. Antennes un peu courtes, avec un grand anneau blanc au milieu, enroulées et brunâtres à l'extrémité en dessous. Ecusson légèrement convexe, poli, l'aréole centrale du métathorax petite, conique, peu distincte. Ailes brun-foncé, à réflexion violette; stigma noir. Abdomen noir, obscurément teinté de bleu; post-pétiole élargi, ponctué; les gastrocelles profonds, transverses.—PC.

♂ Inconnu; se distingue surtout du précédent par son post-pétiole ponctué.

3. Ichneumon mou. *Ich. malacus*, Say, American Entomology, i, p. 376; *Ich. afer*, Cress. (*Ichn. maurus*, Cress. Naturaliste Canadien, vii, p. 25 ♀ (1)).

♀—Long. .50 pce. Noir foncé, immaculé, finement ponctué. Antennes droites, avec un anneau blanc; milieu de la face convexe. Ecusson légèrement convexe. Aréole centrale du métathorax grande, en carré transversal. Pattes noires, les jambes brun-foncé. Ailes fuligineuses, plus ou moins foncées. Abdomen robuste, brillant, fusiforme; post-pétiole finement aciculé; gastrocelles rugueux et peu profonds.—PC.

♂ Inconnu. Ses gastrocelles le distinguent surtout des précédents.

4. Ichneumon à-cornes-annelées. *Ich. cincticornis*, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. iii, p. 139, ♀.

♀—Long. .55 pce. Noir, immaculé; forme assez grêle. Antennes avec un anneau blanc. Ecusson convexe, fortement ponctué; aréole centrale du métathorax en carré. Pattes noires, les jambes antérieures jaunâtres en avant. Ailes fuligineuses. Les hanches postérieures avec une brosse tuberculiforme en dessous. Abdomen allongé, un peu grêle; gastrocelles profonds et obliques.—PC.

Tout probablement la ♀ du suivant.

5. Ichneumon noir. *Ich. galenus*, Cress. Transactions of American Entomological Society, i, p. 292, ♂.

♂—Long. .60 pce. Noir, immaculé; forme grêle, allongée. Face densément ponctué. Antennes grenues, avec un anneau jaune. Aréole centrale du métathorax rugueuse, en carré, avec la partie antérieure

(1) Les noms renfermés entre parenthèses sont ceux que nous avons erronément attribués à une autre espèce. Les autres erreurs sont simplement indiquées sans aucun signe particulier. Ainsi la présente espèce, *Ich. malacus*, doit son nom à Say; Mr Cresson l'a erronément décrite comme nouvelle sous le nom de *Ich. afer*; enfin nous l'avons rapportée, nous, à l'espèce *maurus* de Cresson. La présente explication pourra suffire pour toutes les autres.